



Recours architecte pour demande de permis de construire

Par **Vinbou_old**, le **24/05/2007** à **20:05**

Je suis dessinateur en bâtiment et j'ai un doute concernant le recours à un architecte pour une demande de permis de construire:

M. & Mme X sont propriétaire d'un terrain bâti d'un hangar agricole de 130m² de SHOB. Ils souhaitent y faire une extension de 570m² de SHOB, soit une unité foncière de 130+570=700m² de SHOB. M. & Mme X sont en fait les deux associés de l'EARL exploitant ce terrain. Pour la demande de PC, de part les surfaces, pas besoin de recours à un architecte. Par contre le demandeur peut-il être M. & Mme X plutôt que l'EARL, pour éviter le recours à un architecte ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses.